

# NOTICE D'ENGAGEMENT



DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL – 1 RUE FRANÇOIS PRAT – 86000 POITIERS

SAISON 2023/2024

Mesdames, Messieurs,

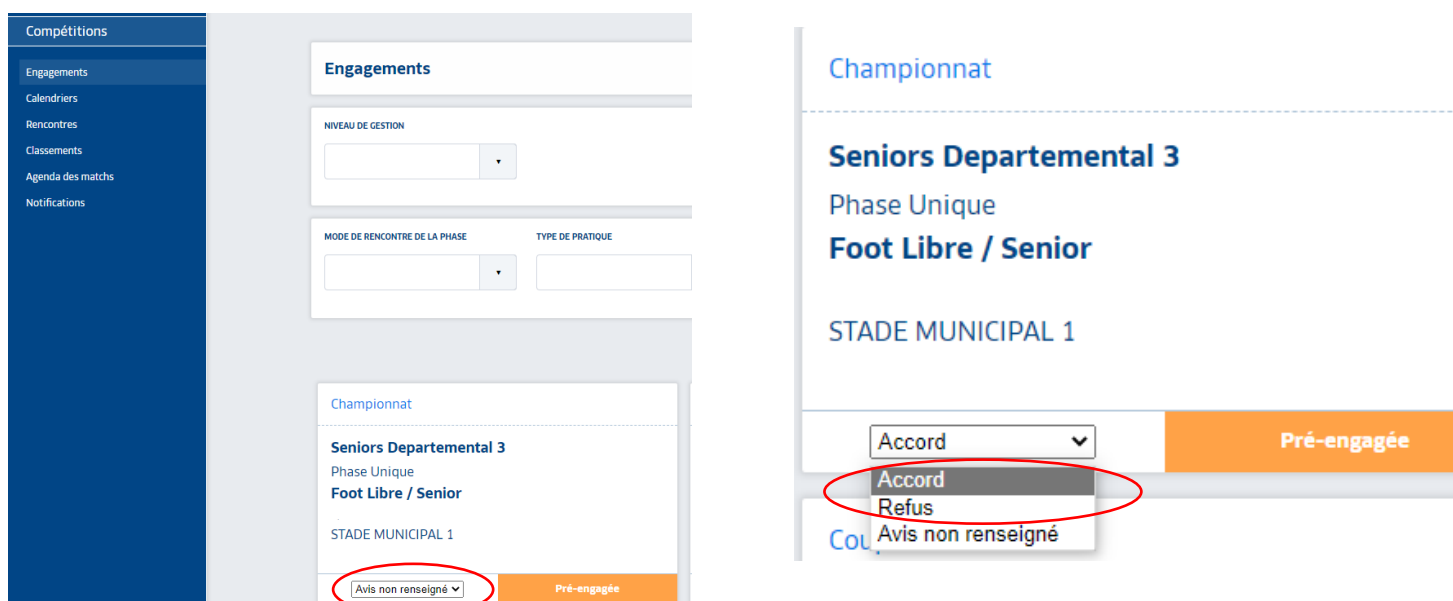
Vous trouverez, **ci-dessous**, les modalités d'engagement pour les compétitions - **saison 2023/2024**.

*Pour les compétitions déjà pratiquées en 2022/2023, il faut :*

- Aller sur « Footclubs »
- Passer en saison **2023/2024**
- Menu : « Epreuves Régionales et Départementales » puis « Compétitions officielles »



- Avis club : cliquer sur « Avis non renseigné » : mentionner **Accord** (ou éventuellement **Refus**)



- **Valider** en bas de page à droite

# NOTICE D'ENGAGEMENT



DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL – 1 RUE FRANÇOIS PRAT – 86000 POITIERS

SAISON 2023/2024

- Cliquer sur la vignette correspondante à l'équipe pour accéder à l'écran ci-dessous :


1







Vérifier **le terrain** et modifier si besoin

2

**Pour saisir une demande de jumelage ou d'alternance** cliquer sur le  à droite de la rubrique correspondante et renseigner les cases puis valider

3

**Pour une demande spécifique** c'est-à-dire différente de l'horaire officiel (à savoir samedi 15h pour les jeunes de U13 à U17/U18 et dimanche 15h pour les seniors) cliquer sur le  à droite de la rubrique correspondante et renseigner les cases puis valider

Engagement & Desideratas					
CENTRE DE RESSOURCES		SAISON			
516 - DISTRICT DE LA VIENNE		2022-2023			
EPREUVE / PHASE		POULE	CATEGORIE D'ÂGE		
Seniors Departemental 3 / Unique		Senior			
ENGAGEMENT					
EQUIPE	STATUT	RECHERCHE D'INSTALLATION	INSTALLATION	INSTALLATION ACTUELLE	
1	Pré-Engagée	<input type="text"/>			
DEMANDE(S) POUR JOUER À DOMICILE OU À L'EXTÉRIEUR À DES DATES SPÉCIFIQUES					
Aucune demande saisie 					
DEMANDE(S) POUR JOUER EN JUMELAGE OU ALTERNANCE AVEC UNE AUTRE ÉQUIPE					
Aucune demande saisie 					
DEMANDE POUR JOUER UN JOUR ET/OU UN HORAIRE DIFFÉRENT(S) DE L'ÉPREUVE					
Aucune demande saisie 					
					

2

3

## Horaires officiels :

- L'horaire officiel pour les rencontres régionales **Seniors Masculins et Féminines** est fixé le **dimanche à 15H00** à l'exception de celles disputées en lever de rideau qui débiteront **à 13H15**.
- L'horaire officiel pour toutes les rencontres Jeunes est fixé le **samedi à 15H00 ou à 13h30 en cas de lever de rideau (pour toute la saison)**.
- **Les clubs bénéficiant** d'un éclairage classé Niveau E1 à E7 joueront leurs rencontres à domicile **le samedi à 19H00** comme voté à L'AG du 2 juin 2023.
- Toutefois, pour les équipes de jeunes disposant d'un terrain synthétique, il est possible d'aménager ces horaires à la condition d'en faire la demande au moment des engagements. Dans le cas contraire, les rencontres seront planifiées à l'horaire officiel et l'accord du club adverse sera alors nécessaire

# NOTICE D'ENGAGEMENT



DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL – 1 RUE FRANÇOIS PRAT – 86000 POITIERS

SAISON 2023/2024

2

## AJOUTER UN JUMELAGE / ALTERNANCE

TYPE \*

équipes du club  autres équipes

ÉQUIPES DU CLUB \*

ANNULER

VALIDER

3

## AJOUTER UNE PLAGE HORAIRE

DU \*

AU \*

JOUR \*


HEURE DES MATCHS \*

ANNULER

VALIDER

- **Valider**

*Pour les compétitions non-pratiquées en 2022/2023, il faut :*

- Aller sur « Footclubs »
- Passer en saison **2023/2024**
- Menu : « Epreuves Régionales et Départementales » puis « Compétitions officielles »
- Avis club : cliquer sur le  de « Nouvel engagement »
- Sélectionner le Centre de Gestion :
  - Ligue,
  - District 79 (Senior Féminine à 8 ou U14-U17F à 8 ou U18F à 11)
  - District 86
- Cliquer sur la vignette correspondante et sur « Valider »
- Indiquer les desideratas (alternance, jumelages entre équipes, levers de rideau...).
- **Valider**